

Bilan de l'audition de l'APBG auprès de la mission « Mathiot »



Contexte :

L'APBG a été reçue par la mission confiée à Mr Mathiot par le ministère qui a la responsabilité de mener une concertation auprès des organisations syndicales, ministères associés, associations savantes et partenaires concernés par le système éducatif sur une réforme du lycée général et technologique et du baccalauréat, dont la première session rénovée interviendrait en 2021, et donc la réforme se mettrait en place progressivement à partir de la rentrée de septembre 2018.

Cette audition, d'une heure, a permis de prendre la mesure des différentes pistes envisagées par le ministère mais aussi de relayer les craintes que nous avons concernant la place des SVT dans la future réforme du lycée et de faire des propositions.

Voici les pistes envisagées par la commission qui ont été évoquées lors de cette audition :

En seconde :

- Les SVT sont bien maintenues en seconde.
- La seconde resterait « de détermination ».

En « cycle terminal » :

- L'idée de faire une spécialisation progressive de la première à la terminale ; d'un enseignement modulaire ; d'une spécialisation de sciences expérimentales sont toutes des pistes possibles.
- Il y aura une « filière scientifique » dans lequel les SVT auront leur place avec de gros horaires et une spécialisation progressive dans laquelle la part des sciences deviendrait de plus en plus importante.
- Pour les élèves non scientifiques, la piste d'un enseignement de culture scientifique est envisagée.

Pour le BAC :

- Comme annoncé dans les médias, le nombre d'épreuves en terminale sera limité à 4, les autres disciplines seront évaluées au BAC sous la forme d'un contrôle continu.

Les demandes de l'APBG :

L'APBG demande le retour à des horaires d'enseignement convenables, et du fléchage national d'une partie horaire pour des TP en groupes restreints (18 élèves maximum), soit :

- Seconde : 0,5 + (1,5)
- 1^{ère} S : 2 + (2)
- 1^{ère} ES/L : 0,5 + (1)
- Terminale S : 2 + (2)
- Spécialité SVT : 0 + (2)

Sur le baccalauréat :

- L'APBG est pour le maintien du baccalauréat comme examen terminal national. Cet examen est garant d'une totale équité entre les candidats quel que soit leur origine géographique ou sociale.
- L'APBG demande le maintien de l'épreuve écrite de SVT ainsi que de l'épreuve d'évaluation des compétences expérimentales (ECE) au baccalauréat scientifique.

Le passage en contrôle en cours de formation (CCF) de l'épreuve anticipée de sciences en 1^{ère} ES/L est, par contre, raisonnablement envisageable.

Construction des futurs programmes :

L'APBG ne veut plus de la forme actuelle de construction : aucune concertation, sauf une ou deux réunions qui étaient plus de la communication publicitaire qu'une réelle discussion, aucune connaissance des personnes constituant les groupes techniques.

Mr Mathiot a confirmé le fait que l'APBG sera à nouveau sollicitée après la période des auditions (qui se termine le 13 décembre) dans le cadre de l'organisation de l'enseignement de SVT et des programmes.

L'APBG agira toujours pour la défense de notre discipline. Dans le cas d'un recul de la place des Sciences de la vie et de la Terre dans la réforme du lycée, l'APBG mobilisera les élus, les chercheurs et les enseignants pour sauvegarder un enseignement scientifique à la hauteur des enjeux à venir.